

L'enquête scientifique

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français, Anglais
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Droit et science politique
- > Code ELP : 4J7RESIC

Présentation

Le séminaire est une formation à la recherche par la recherche par immersion directe des étudiants dans un « terrain » hors les murs. L'enquête se déroule *in situ*, soit dans une collectivité territoriale de la banlieue parisienne, soit dans une institution ou une organisation nationale (Parlement, Ministère, Parti, Rédaction) ou transnationale (à Bruxelles ou ailleurs). Les étudiants mènent leur enquête sur un thème préalablement choisi et éprouvent ainsi concrètement les différentes étapes du travail empirique : construction de l'objet, recueil de données de cadrage, analyse et production d'un compte-rendu. L'objectif est de pratiquer de manière intensive les différentes méthodes de collecte des données : observations, entretiens, questionnaires, statistiques, archives. Ce séminaire offre donc une préparation indispensable, avec le séminaire sur l'explication scientifique, à la réalisation du mémoire de recherche, en initiant les étudiants aux « ficelles » de la recherche.

Examens

Contrôle continu.